

les rives de l'



la lettre trisannuelle de l'Institut de recherche et d'information sur le volontariat (Iriv) www.iriv.net - numéro 10 - mai 2007- Combat



(France), 2010

(c) Eve-Marie Halba, *Trio d'abeilles*, Ratilly

1997-2007

L'iriv fête un anniversaire. Pour ses dix ans, ce dixième numéro aborde l'idée de **combat**. La rive **éditoriale** s'interroge sur les différentes formes de combats bénévoles (individuel, spirituel, collectif). La rive **académique** analyse le vocabulaire guerrier (dualité, rivalité, mobilisation...). La rive **spirituelle** évoque les grandes figures de combattants (saint Vincent de Paul, Frédéric Ozanam, David). La rive **de l'invité** explique le militantisme des sociétés coopératives de production. La rive **d'ailleurs** montre comment la résistance et la clandestinité ont renforcé le bénévolat polonais depuis le XVIIIe siècle.

rives

- **rive éditoriale** Bénédicte Halba **Combats bénévoles**
- **rive académique** Eve-Marie Halba **Combat et mobilisation**
- **rive spirituelle** Régis de Saint Rémy **David contre Goliath**
- **rive de l'invité** Laurent Pujol **La lutte des SCOP**
- **rive d'ailleurs** Krystyna Kocerba **Bénévolat et solidarité, un combat polonais**

Directrice de la publication : Dr Bénédicte Halba, présidente de l'IRIV

Rédactrice en chef : Dr Eve-Marie Halba, secrétaire générale de l'IRIV

les rives sont accessibles sur : <http://www.benevolat.net> ou <http://rivesdeliriv.blogspot.fr/>
contact : iriv.info@noos.fr

rive éditoriale

Dr Bénédicte Halba, présidente de l'iriv

Combats bénévoles

Le bénévolat est un combat personnel. On choisit une association, une fondation, un parti, une commune pour défendre sa conception de la société, pour promouvoir des valeurs auxquelles on est attaché. L'engagement se fait aussi auprès d'individus : les autres bénévoles, les membres de l'association, le public. Le combat s'engage personnellement au nom de la collectivité.

Le bénévolat est un don de temps à des étrangers, selon le sociologue canadien Jacques Godbout (1). Ce phénomène social si particulier remonte à la charité chrétienne, à la compassion bouddhiste ou aux religions monothéistes ou polythéistes qui ont fondé nos civilisations. L'altruisme serait la forme moderne de la charité. Le bénévolat renouvelle ce don : le « sens du devoir et du sacrifice » devient un « plaisir et une liberté des bénévoles d'aujourd'hui » qui se traduit par la « facilité de sortir (exit) de la relation quand on le souhaite ». C'est ce qui différencie la charité de la solidarité qui accorde toute son importance à la responsabilité.

Le pape Benoît XVI a souligné ce « phénomène important de notre temps », « l'apparition et l'expansion de diverses formes de bénévolat qui prennent en charge une multiplicité de services » dans sa Lettre encyclique *Deus caritas est* (2). Cet engagement « éduque à la solidarité, à la disponibilité, en vue de donner non pas simplement quelque chose mais de se donner soi-même ». Le Souverain Pontife observe l'émergence, dans l'Eglise catholique et dans d'autres Eglises et Communautés ecclésiales, de nouvelles formes d'activité caritative. Il insiste sur l'action indispensable des laïcs qui ressentent le « devoir immédiat d'agir pour un ordre juste dans la société » pour promouvoir le « bien commun ».

C'est une des ambivalences du combat bénévole. Le bénévolat est fondé sur la liberté et le plaisir, plus individualiste selon Jacques Godbout. Il est basé sur le sens du devoir et de l'amour du prochain dans une acception chrétienne. Cette dualité reflète bien les contradictions internes de nombreux bénévoles, leur combat intérieur. Les motivations sont souvent mêlées : personnelles et altruistes, individuelles et collectives. La première raison pour s'engager est d'adhérer à un projet associatif, se mettre au service d'une cause. La deuxième est de rencontrer des gens d'horizons variés, nouer des « affinités électives » au sein d'un groupe. Une troisième est d'utiliser utilement son temps, en enrichissant ses connaissances dans un domaine, en développant son expérience, en acquérant la maîtrise d'une technique. Un dernier aspect est aussi la volonté d'exister autrement, en dehors de sa famille ou de sa vie professionnelle, de construire une autre identité sociale.

Le combat des bénévoles n'est pas seulement intérieur. L'apprentissage peut être long pour trouver sa place au sein d'un nouveau groupe, définir son rôle, proposer des projets, les développer, collaborer avec les autres. Les motivations évoluent aussi au cours d'un engagement. On pense spontanément à utiliser des compétences que l'on maîtrise puis à développer d'autres facettes de sa personnalité. Le problème de la légitimité, le soupçon d'incompétence se pose quand on s'essaie à un nouveau domaine.

La reconnaissance de l'engagement est un problème crucial pour les bénévoles.

Beaucoup disent qu'ils n'attendent rien en retour du temps qu'ils offrent. Ils sont souvent les premiers à minimiser leur travail, à dénigrer parfois cette expérience si singulière. Leur bénévolat forge pourtant une autre personnalité, une nouvelle identité. Il prépare parfois à une insertion ou une reconversion professionnelle. Le combat est aussi de défendre cette singularité, cette spécificité du bénévolat.

Le bénévolat n'est pas un simple passe-temps, un loisir, une activité comme une autre. Le combat bénévole est avant tout un parti pris et une lutte permanente pour défendre les droits des autres mais aussi son identité.

- (1) Godbout (Jacques), *Le don, la dette et l'identité*, éditions La Découverte & Syros, Paris, 2000
- (2) Souverain Pontife Benoît XVI, Lettre encyclique *Deus caritas est*, Rome, 25 décembre 2005

Si vous souhaitez réagir à cet article : contact@iriv.net

(c) iriv, Paris, MMVII

rive académique

Dr Eve-Marie Halba, secrétaire générale de l'iriv

Combat et mobilisation

On lutte pour ses idées, on mène un combat pour une cause, on s'engage dans une bataille. Le vocabulaire guerrier est souvent utilisé par les bénévoles. Le « volontaire » était un militaire. Au XVIIe, il était ce combattant courageux qui se proposait pour les missions dangereuses. Il servait dans l'armée sans demander aucune solde, la guerre était le moyen de se réaliser comme individu, dans le feu de l'action.

Combat et lutte supposent deux adversaires au corps à corps, tandis que *bataille* et *guerre* deux groupes qui s'opposent. Au cœur de cette conception guerrière est le *duel*, forme archaïsante de *bellum* qui signifiait précisément « guerre » (1) en latin. Il s'agit d'opposer deux camps, deux champions qui se disputeront la suprématie idéologique, religieuse, politique.

Protagonistes, antagonistes, dérivent du verbe grec *agôn* « celui qui combat ». Le protagoniste est le personnage principal de la tragédie antique qui lutte contre le destin et la fatalité. L'antagoniste est celui qui lutte contre, l'opposé, l'adversaire. Le français n'a pas conservé le sens fort de ces deux mots. De la même manière, *polémique*, du grec *polémos* « la guerre », n'évoque que l'idée joute verbale et de violence du débat sans aucune référence guerrière (2).

La radicalisation du combat fait la force et la beauté des épopées et des tragédies, c'est aussi leur faiblesse. La guerre « chaude » (3) est source de déséquilibre, le désordre y est souvent associé, pensons aux mots *émeute*, *soulèvement*, *trouble*, *agitation*. La violence des coups est une autre composante que l'on retrouve dans *pugilat*, *conflit*, *bagarre*, *offensive*, *assaut*, *rixes*, *échauffourée* (« poursuivre, frapper »), *attaque* (« commencer la bataille ») ou *bataille* (« battre le fer »).

La notion plus adoucie de rivalité intéresse **les rives de l'iriv** de manière inattendue : les **rivaux** sont étymologiquement ceux qui se trouvent sur les deux rives d'un même cours d'eau et s'en disputent la suprématie. La notion de dualité est toujours implicite comme dans les mots synonymes *concurrence*, *émulation*, *compétition*.

La mobilisation est un terme plus récent que les autres (il daterait de 1771) et paraît particulièrement bien adapté à la notion de bénévolat. L'histoire sémantique nous apprend que **mobiliser** était initialement un terme juridique et financier signifiant « rendre un bien meuble ». D'où la spécialisation militaire, « mettre sur le pied de guerre ». La notion de mouvement prime dans un mot dont l'emploi figuré est de « faire appel à toutes les forces physiques et intellectuelles d'une personne ou d'un groupe de personnes pour faire face à une situation difficile » (4).

Faire face et agir, c'est aussi connaître les limites de son engagement : la frontière est précisément cet espace où deux pays font front, protègent leur espace d'éventuelles intrusions adverses. Le mot *frontière*, créé au XIIIe siècle (5), est apparu dans de nombreuses

expressions: *tenir frontière* « tenir tête aux ennemis en faisant garder les frontières par des troupes » ; *faire frontière* « faire face, s'opposer à l'ennemi, faire la guerre » ; *avoir frontière* « avoir mission de défendre ».

Le volontaire risquait sa vie sur le front, le bénévole doit aussi être sur tous les fronts pour que la force de son action soit reconnue. L'engagement personnel et individuel fait la beauté de cet acte désintéressé, utile et nécessaire. La mobilisation permet de le multiplier et de lui donner une autre dimension.

(1) Le français a emprunté le mot *guerre* au francique *werra.

(2) Ce sens est hérité de l'expression *chanson polémique* qui désignait initialement une chanson guerrière.

(3) Toute guerre au sens propre est « chaude », elle est **froide** lorsqu'elle est idéologique, la **guerre des nerfs** consiste alors à ne pas utiliser la lutte armée pour se rendre maître de ses adversaires.

(4) Définition du TLF

(5) Le mot n'est pas hérité du latin (qui disposait des mots *limes* ou *finis*) ni du grec. Pour en savoir plus, voir notre article « Vocabulaire de la frontière », publié dans *Tropisme des frontières. Approche pluridisciplinaire*, Editions L'Harmattan, 2006, p.19-30.

Si vous souhaitez réagir à cet article : info@iriv.net

(c) iriv, Paris, MMVII

Rive spirituelle

Abbé Régis de Saint-Rémy

David contre Goliath

Convaincre les uns et les autres, exposer ses arguments, recommencer ses explications, voilà les obligations permanentes des responsables d'associations. Malgré de nombreuses oppositions, un saint Vincent de Paul créa dans la France du XVII^e siècle déchirée par la Fronde, les premiers orphelinats et hôpitaux gratuits. Une Mère Teresa n'a pas hésité à consacrer sa vie à proclamer, en Inde, la dignité de toute mort...

Patience, endurance, résistance sont nécessaires à ceux qui veulent du bien. On admirera un Frédéric Ozanam, mort à quarante ans en 1853, après s'être dévoué à la morale et à la justice, indubitablement liées selon lui dans un contexte travaillé par les ruptures sociales. On admirera aussi cette lutte des syndicats qui mirent soixante-dix ans à se faire reconnaître, sous Napoléon III, alors que tout rassemblement ouvrier était interdit depuis la fameuse loi Le Chapelier de 1791...

Tous étaient profondément convaincus. C'est la première conclusion que l'on peut en tirer : pour entreprendre une action il est nécessaire d'agir en connaissance de cause, c'est-à-dire observer et constater par soi-même. Cela sous-entend d'abord la liberté d'action dans un cadre législatif et administratif parfois difficile. A contrario, la pleine liberté des individus assurera la qualité du bénévolat, sachant que l'on donne avec son cœur avant de donner avec son porte-monnaie. Toute action sous-entend aussi la liberté de penser, dans une société « ultra-technicisée » où la manipulation individuelle ou collective est parfois inconsciente.

Comme nous luttons contre des idées et non contre des hommes, il faut réfléchir avant d'agir, préparer toute action et en établir auparavant toutes les conséquences, même psychologiques. Un roi ne part pas en bataille avant d'avoir évalué l'adversaire, préparé ses troupes et calculé ses chances de gagner. Il s'agit par là de donner la meilleure efficacité à nos entreprises.

Etablir nos acquis de façon durable relève de la vraie prudence. On donnera très justement au mot son sens plénier de préparation, d'organisation, de distribution des pouvoirs, d'esprit inventif, en y ajoutant la défiance envers soi-même, non comme autocritique destructive, mais comme conscience de ses propres faiblesses.

Une bonne image est donnée par le peuple hébreu dans le désert se lançant à la conquête de la Terre Promise, « là où coulaient le lait et le miel ». Après une captivité de plusieurs siècles, les Hébreux s'en allèrent recevoir au Mont Sinaï les fameux Dix Commandements. Malgré l'épisode de l'adoration du Veau d'Or, ces lois étaient appelées à devenir leur référence suprême et la force de leur cohésion. Ils purent largement y méditer durant leur séjour de quarante ans au désert, avant de pouvoir pénétrer en Palestine. A peine arrivés, ils rencontrèrent encore sept rois ennemis, images des péchés capitaux et des faiblesses humaines dont les Hébreux durent se débarrasser avant d'arriver à leur fin... La suite de l'histoire montre qu'ils ne déposèrent jamais totalement les armes, nous faisant constater qu'il reste plus facile d'acquiescer un bien que de le conserver...

Le plus bel épisode fut sans doute celui du combat de David et de Goliath. Grâce à son adresse, le jeune Hébreu affronta seul le géant philistin et le tua avec sa fronde. Cette suprématie de la force intérieure s'est encore répétée il y a quelques années en Pologne. Le syndicat Solidarnosc, n'écoutant que lui-même, a vaincu le géant soviétique, sans autres armes que son courage et ses convictions.

Si vous souhaitez réagir à cet article : info@iriv.net

(c) iriv, Paris, MMVII

rive de l'invité

Laurent Pujol, maître de conférences, IUP Charles Gide, Université du Maine (Le Mans)

La Lutte des Sociétés Coopératives de Production (1)

Confronté à la concurrence et à l'incertitude, le secteur industriel et artisanal s'approprie volontiers les termes guerriers de lutte, de combat. Les sociétés coopératives de production (SCOP) évoluent dans ce contexte. Leurs domaines d'activités sont très divers (industrie, artisanat, services...) et leur nombre ne cesse de croître (2). Nous évoquerons, dans cet article, celles qui disposent d'un conseil d'administration (SCOP-SA) et qui ont entre 20 et 60 salariés.

Quel lien existe-t-il entre ces organisations et l'action bénévole, voire associative ? Cette action relève-t-elle d'une forme de lutte ? De statut coopératif, la SCOP est une « entreprise associative ». Chaque membre, volontaire, du conseil d'administration de la SCOP est élu par une assemblée générale composée majoritairement de l'ensemble des salariés. A ce titre, les SCOP sont des PME particulières. La présence au conseil d'administration ne donne habituellement pas lieu à rémunération. Le conseil se réunit hors des heures de travail. Les administrateurs assument les responsabilités de gouvernance de leur structure. S'ils ne se considèrent pas comme bénévoles, ils acceptent plutôt le terme de volontaires et trouvent intéressante l'expression « composante volontaire de l'emploi salarié ».

Les SCOP sont engagées dans la compétition économique. Leur fonctionnement quotidien apporte la démonstration qu'il est possible d'entreprendre autrement. A côté d'une lutte économique classique, l'engagement SCOP tel qu'il est souligné par la tête de réseau des SCOP (la Confédération Générale des SCOP)(3), s'appuie sur un ensemble de valeurs : « passion, métier, esprit d'entreprise, participation, solidarité, responsabilité, démocratie ». Autant de moteurs d'action nourris par les valeurs coopératives.

La Confédération Générale des SCOP doit maîtriser une tension entre des enjeux économiques vitaux pour chaque organisation et une vision de la SCOP qui, selon certains dirigeants, serait « un humanisme ». Les salariés reconnaissent, pour leur part, une meilleure productivité. La qualité du travail, l'écoute du client, l'entretien et le respect du matériel sont primordiaux pour eux. Ils proposent spontanément des améliorations et contactent leurs responsables quand ils ont eu connaissance d'informations émanant d'entreprises concurrentes. Ils sont aussi séduits par la confiance qui leur est témoignée, l'esprit de responsabilité et de participation, l'attention portée à leurs idées.

« On travaille pour nous ». Ce constat s'appuie sur une comparaison avec l'entreprise « classique » : dans quelques cas, leur propre SCOP est passée d'un statut non coopératif au statut SCOP. La SCOP qui réalise des profits peut en verser une partie aux coopérateurs. De là, par l'action collective, le sentiment de travailler pour soi en recueillant de façon tangible les fruits de son travail. Les élus, de leur côté, ont une perception de leur pratique professionnelle comparable auquel s'ajoute une tension supplémentaire : concilier son métier avec un rôle de dirigeant d'entreprise. Le volontariat dans la vie administrative de la SCOP requiert des efforts pour passer d'un amateurisme bienveillant à une capacité d'analyse, de

proposition, de recul sur les orientations gestionnaires et managériales. La Confédération Générale des SCOP propose des formations aux administrateurs pour les y aider.

La SCOP est une entreprise duale qui offre aux salariés la possibilité de s'impliquer, par une activité volontaire originale, et de lutter ainsi pour la réussite économique et le développement des valeurs coopératives. Naturellement, selon la personnalité et le ressenti des salariés, élus ou non, la culture et l'identité de chaque organisation, le « niveau de conscience » de ce que pourrait être leur SCOP, varie. Si certains acteurs voient en elle un humanisme, d'autres ne la perçoivent que comme une simple PME. La lutte prend donc la forme d'un combat pour éclairer chacun sur un potentiel, un « modèle économique », qui ne demande qu'à être bien utilisé et mieux connu. Ce militantisme discret, ce souffle, se développera par les échanges et rencontres entre acteurs (aux seins des instances représentatives régionales et nationales et dans les actions de formation), par une communication en direction des acteurs économiques et des créateurs d'entreprises et par un dialogue au quotidien dans chaque structure.

(1) Ce texte a été écrit sur la base d'une série de sept entretiens semi-directifs réalisés à l'Union Régionale des SCOP de l'Ouest et auprès d'administrateurs de SCOP de type SA (sociétés anonymes disposant donc d'un conseil d'administration) aux secteurs d'activité différents.

(2) 1499 en 2001, 1688 en 2006

(3) www.scop.coop

Si vous souhaitez réagir à cet article : info@iriv.net

(c) iriv, Paris, MMVII

rive d'ailleurs - Pologne

Krystyna Kocerba, coordinatrice de projets à l'Institut de Développement des Services Sociaux à Varsovie

Bénévolat et solidarité, un combat polonais

L'engagement bénévole polonais s'est organisé autour des communautés religieuses, associations laïques et bienfaiteurs individuels. Dans l'ancienne Pologne, l'activité philanthropique restait le domaine des religieux : judéo-chrétiens mais aussi musulmans, avec la population tatare provenant de Russie orientale et d'Asie centrale. Au cours du XVIIIe siècle, la philanthropie devient un domaine d'état. En fait, la plupart des associations et fondations de l'époque gardaient leur caractère religieux et ethnique, et en principe ne restaient ouvertes qu'à leurs compatriotes.

En 1772 l'Autriche, la Prusse et la Russie se partagent la Pologne. La vie associative clandestine permet aux Polonais de retrouver leur identité. Les initiatives positivistes allient la philanthropie officielle des trois occupants et la résistance de tous (aristocrates et ouvriers) à la russification et à la germanisation. L'*Association de Charité de Varsovie* (1) gérait des asiles, orphelinats et agence de placement tout en organisant des concerts patriotiques (2). La professionnalisation de l'assistance sociale participe au développement de la vie associative au XIX siècle sur quoi Edward Abramowski (3) disait : « face au développement de l'individualisme des groupes et des êtres qui se plient de plus en plus difficilement aux normes générales, ce type d'organisation sociale que représentent les associations est le type d'avenir, c'est l'héritier de l'Etat moderne. »

Lors de la Première guerre mondiale les organisations volontaires se concentrent sur le sauvetage des victimes, notamment les enfants. Avec l'indépendance de 1918, l'état prit la relève des associations. Le jeune Ministère du travail et de l'assistance sociale continua à encourager les initiatives volontaires. Pourtant, la plupart des associations et fondations conservèrent leur spécificité ethno religieuse.

Pendant la seconde guerre mondiale, les associations furent dissoutes et leurs biens confisqués par l'occupant allemand. De nouveau, les Polonais eurent recours aux associations clandestines. Le mouvement de résistance s'organisait autour des préparatifs au combat militaire (réalisé en 1944 par l'insurrection de Varsovie), de l'activité du *Conseil de l'Aide aux Juifs* (4), de l'enseignement et du scoutisme clandestins (les écoles avaient été supprimées).

L'état communiste d'après-guerre priva la vie associative de toute autonomie. L'administration centrale liquida ou fusionna des centaines d'associations et les utilisa comme instruments de propagande. Un courant associatif semi-clandestin fit éclore dans les années soixante-dix une société dite « alternative », composée de groupements dissidents. En 1980 éclata le mouvement syndical Solidarność (5) que l'état de guerre força à la clandestinité un an plus tard. La crise économique des années quatre-vingt amena les pouvoirs à une certaine tolérance envers des associations philanthropiques et l'aide humanitaire venue d'étranger en quantité. La démocratie parlementaire polonaise de 1989 permit aux gouvernements et associations françaises, allemandes, américaines, anglaises, néerlandaises, scandinaves,

japonaises, et la diaspora polonaise, de contribuer largement à la renaissance du secteur non-gouvernemental en Pologne.

Encadrée par la loi du 29 avril 2003, l'activité bénévole en Pologne concerne aujourd'hui environ 19% de la population adulte, et comprend des phénomènes comme *le Grand Orchestre d'Aide de Noël (Wielka Orkiestra Świątecznej Pomocy (3))*. Les 120 000 volontaires font une collecte dans les rues de la Pologne tout entière. L'action, conçue comme un grand happening, est transmise en direct sur une chaîne de télévision publique et est pratiquement devenue une nouvelle fête nationale. 72 millions de dollars collectés servent à l'achat d'équipement de 650 hôpitaux d'enfants et au suivi des quatre programmes nationaux d'éducation médicale. L'effort du mois de janvier des milliers de jeunes bénévoles est récompensé en été par le grand open-air rock festival *Arrêt Woodstock (Przystanek Woodstock)*. C'est ainsi que les Polonais, en ces temps de paix, continuent à se réunir autour des causes capitales.

Ouvrage de référence de cet article Ewa Leś, *Zarys historii dobroczynności i filantropii w Polsce*, Prószyński i S-ka, Warszawa 2001.

- (3) *Warszawskie Towarzystwo Dobroczynne WTD*. Elle fut fondée par les aristocrates polonais, les Zamoyski en 1814.
- (4) Frédéric Chopin y donna son premier concert à l'âge de huit ans.
- (5) C'était un philosophe polonais et activiste socialiste de l'époque.
- (6) *Rada Pomocy Żydom im. Konrada Żegoty*
- (7) Selon l'enquête de l'OPOB réalisée au mois de juin 1981, ses adhérents représentaient 54% de l'ensemble des salariés et jouissait de 62% de confiance de la population - contre 6% de confiance pour le parti au pouvoir.
- (8) *Wielka Orkiestra Świątecznej Pomocy*. Consulter le site www.wosp.org.pl

Si vous souhaitez réagir à cet article : info@iriv.net

(c) iriv, Paris, MMVII

Actualités de l'iriv de janvier à avril 2007

Interventions et travaux de l'IRIV

Université de Vienne, "Engagement, responsabilité sociale, citoyenneté", Autriche, **16-20 avril 2007**

L'Institut de sociologie viennois a invité la présidente de l'IRIV pour animer un séminaire auprès de ses étudiants de Master au Doctorat sur l'engagement bénévole.

Bénédicte Halba a développé plusieurs thèmes : la société civile, le tiers secteur et l'économie sociale ; le bénévolat et le secteur non marchand ; l'intégration des migrants et minorités ethniques par le bénévolat ; la valorisation de l'expérience bénévole.

Pour en savoir plus : www.univie.ac.at

Centre social Boris Vian, "Bénévoles : pour et avec le handicap, bougeons-nous", Saint Etienne, **31 mars 2007**

La Commission *Vivre ensemble* de l'espace Boris Vian a organisé une journée de réflexion sur le bénévolat et le handicap.

La présidente de l'IRIV a présenté la situation du bénévolat en France et en Europe en 2007. Elle a abordé les notions de bénévolat et de volontariat et exposé les enjeux auxquels sont confrontées les associations : le recrutement, la formation et la valorisation d'une expérience bénévole (VAEB pour un projet professionnel). Elle a développé la spécificité d'un engagement bénévole au sein d'associations défendant le handicap et les problèmes particuliers rencontrés par les bénévoles handicapés.

Pour en savoir plus : www.eEuropeassociations.net

Secours populaire, comité de pilotage du Projet "Mitec", Paris, **jeudi 22 mars 2007**

Initié par l'Iriv et l'ANPE, le projet pour la Mobilité Intersectorielle et Transnationale pour l'Egalité des Chances (MITEC) a pour objet de proposer un outil de navigation professionnelle pour les bénévoles, les expatriés et les sportifs de haut niveau, dont les expériences professionnelles atypiques sont plus difficiles à valoriser sur le marché du travail.

Ce cinquième comité de pilotage s'est tenu au Secours populaire. Il présentait une première ébauche de l'outil, le site développé pour le projet, le forum et les prochaines étapes du travail à réaliser.

Pour en savoir plus : www.mitec.biz

Mairie de La Roche sur Yon, séminaire "Monter un projet", **samedi 17 mars 2007**

Ce séminaire a permis de travailler avec des associations ionaises sur les différentes étapes de montage d'un projet et d'analyser des cas pratiques.

La présidente de l'IRIV en a détaillé les facettes (objet, objectifs, partenaires, collecte de

fonds, phasage) et approfondi le cas du montage d'un projet européen

Pour en savoir plus : www.ville-larochesuryon.fr

Aria, Assemblée générale, Paris, **15 mars 2007**

L'Association pour la réflexion, l'information et l'accueil des familles de militaires (ARIA) a tenu son assemblée générale le 15 mars dernier.

Bénédicte Halba a présenté les résultats du projet mené depuis 2003 avec ARIA sur la Valorisation des acquis d'une expérience bénévole (VAEB pour un projet professionnel). Elle a insisté sur les résultats concrets obtenus à l'issue de ces trois années : le retour à l'emploi ou la formation de 6 bénévoles, ainsi que le partenariat fructueux noué en 2006 avec Accueil des Villes Françaises (AVF).

Pour en savoir plus : www.aria-paris.org

L'IRIV dans les médias

La Gazette de la Loire, avril 2007

Présentation de la conférence organisée par le Centre social Boris Vian, à Saint Etienne, sur Bénévolat et handicap "Se bouger contre le handicap". Conférence donnée par la présidente de l'Iriv

Pour plus d'infos [La Gazette de la Loire](http://www.la-gazette-de-la-loire.fr)

Le Progrès de Lyon, mars 2007

Présentation de la conférence organisée par le Centre social Boris Vian, à Saint Etienne, sur Bénévolat et handicap, "Se bouger contre le handicap". Conférence donnée par la présidente de l'Iriv

Pour plus d'infos <http://www.leprogres.fr/>

Association Mode d'emploi (AME), février 2007

Site du magazine spécialisé sur la vie associative
Présentation des activités de l'Iriv.

Pour plus d'infos : <http://www.ame1901.fr>

Agence Europe-Education-Formation France, janvier 2007

Sur le site de l'agence française chargée de gérer les projets européens (Socrates et Leonardo da Vinci), présentation du projet « Valoriser les acquis d'une expérience bénévole pour un projet professionnel », coordonné en France par l'IRIV. Ce projet a été distingué à l'échelle européenne pour l'importance de sa contribution à la stratégie de coopération européenne en matière d'enseignement et de formation professionnels. Seuls dix projets Leonardo da Vinci ont reçu un trophée sur les 157 projets sélectionnés par les agences Leonardo de 31 pays.

Pour plus d'infos : <http://www.europe-education-formation.fr/>

Centre Dimanche La Tribune , 14 janvier 2007

« Longévité : nouvelle adolescence ou seniorescence ? » Article sur le bénévolat des seniors. Références à *Bénévolat et Volontariat en France et dans le monde*, Bénédicte Halba, Paris, les Etudes de la Documentation française, 2003.

Pour plus d'infos <http://www.leprogres.fr/>

Le Dauphiné , 14 janvier 2007

« Le bénévolat pour se sentir utile ! » Article sur le bénévolat des seniors. Références à la dernière parution à la Documentation française.

Pour plus d'infos <http://www.ledauphine.com/>

Le Progrès , 14 janvier 2007

Le bénévolat pour se sentir utile ! Article sur le bénévolat des seniors. Références à la dernière parution à la Documentation française.

Pour plus d'infos <http://www.leprogres.fr/>

Direct 8, "Vies à vies", émission TV hebdomadaire de Gaëlle Béziers- jeudi 11 janvier 2007.

Dossier sur "L'engagement des seniors" -Débat avec la présidente de l'Iriv sur les facettes de l'engagement des seniors, en France et en Europe.
Présentation de l'ouvrage paru aux éditions De Boeck "[Gestion du bénévolat et du volontariat](#)".

Pour plus d'infos : <http://www.direct8.fr>

Génération femme, *La revue de l'Action catholique Générale féminine*, Chloé Hautecouverture, **Janvier-février 2007**

Dossier consacré au bénévolat. Entretien avec la présidente de L'IRIV sur le bénévolat aujourd'hui et la spécificité du bénévolat féminin.
Présentation de l'ouvrage paru aux éditions De Boeck "[Gestion du bénévolat et du volontariat](#)"

Pour plus d'infos <http://www.acgf.net>

les rives sont accessibles sur : <http://www.benevolat.net> ou <http://rivesdeliriv.blogspot.fr/>

contact : iriv.info@noos.fr

(c) iriv, Paris, MMVII

